

**PROBLÈMES D'EDIFICATION
DU MAROC ET DU MAGHREB**

QUATRE ENTRETIENS AVEC
El Mehdi BEN BARKA

RECUEILLIS PAR
RAYMOND JEAN

EDITÉ PAR PLON
TRIBUNE LIBRE
N° 52

Confidentiel

PROBLEMES D'EDIFICATION
DU MAROC ET DU MAGHREB
El Mehdi BEN BARKA

DEUXIEME ENTRETIEN
Problèmes actuels politiques

JUIN 1959

DEUXIEME ENTRETIEN

Vous avez souligné au terme de notre premier entretien les conditions de succès nécessaires à la réalisation d'un programme d'édification du pays. Or, certains observateurs ont pu interpréter les événements survenus en janvier dernier au sein du parti de l'Istiqlal comme un facteur d'affaiblissement. La scission de l'Istiqlal est maintenant vieille de six mois. Pouvez-vous faire le point de la situation de ce parti, dont vous inspirez l'une des tendances ?

Les événements qui se sont déroulés au sein du parti de l'Istiqlal ces derniers mois, loin d'être un signe d'affaiblissement, constituent, au contraire, la réalisation de l'une des conditions mentionnées à la fin de notre premier entretien. En effet, dans la mesure où le parti de l'Istiqlal constitue un élément déterminant dans la direction du pays depuis son indépendance, je dois dire que les événements qui se sont soldés, le 25 Janvier 1959 par la naissance de la Confédération Nationale du Parti de l'Istiqlal visent à renforcer cette direction, à lutter contre les germes de dissolution apparus après les premières années d'indépendance.

Car, ce n'est pas une scission qui s'est réalisée au sein du parti, mais bien une clarification et une reconversion. Reconversion qui était indispensable, et à laquelle nous avons travaillé pendant plus de 3 ans, afin de transformer l'Istiqlal, de mouvement ou de rassemblement qu'il était, en un parti structuré, homogène et efficace, susceptible de jouer son rôle dans la direction de l'oeuvre d'édification.

Le phénomène qui s'est opéré n'est pas unique. Tous les mouvements de libération doivent subir la même reconversion ou être la cause de retards criminels dans la marche d'un pays vers son édification. Nous avons devant nous, l'exemple du WAFD égyptien, du KOU-MINTANG chinois, qui ont été la cause du retard de leurs peuples dans cette voie, faute d'avoir opéré la reconversion indispensable au lendemain de la libération. C'est pour éviter une telle dégradation que le 25 Janvier dernier les masses du parti de l'Istiqlal ont décidé leur propre reconversion, après avoir constaté le refus obstiné des dirigeants traditionnels de le faire, après avoir enregistré les conséquences néfastes de cet immobilisme, de cette sclérose qui avaient atteint le parti à sa tête et qui avaient conduit certains hommes exerçant le pouvoir à des négligences coupables.

Y-a-t-il à votre sens, une comparaison à faire entre l'évolution du parti de l'Istiqlal et celle du Congrès Indien ?

Dans un sens oui, car au lendemain de l'indépendance de l'Inde, la faction réactionnaire du parti du Congrès a profité du pouvoir pour asseoir des privilèges économiques acquis avant l'in-

dépendance et il a fallu ~~une véritable lutte interne~~ au sein du Congrès pour permettre aux forces progressistes de ne pas se laisser étouffer. D'ailleurs NEHRU, l'a très bien défini. Je vous lis ses propres déclarations concernant l'évolution du Parti du Congrès. Il dit dans ses entretiens avec TIBOR MENDEL:

"Si vous vous penchez sur l'histoire du mouvement du Congrès, et elle a quelques soixante-dix ans, vous constaterez qu'il a dû de temps à autre "débarquer" une certaine frange conservatrice, et a pu évoluer vers des tendances encore plus progressistes". Et c'est ainsi qu'il explique, même du temps de GANDHI, le départ d'une personnalité aussi importante que celle de DJINAH, non pour des raisons religieuses, mais parce que le Congrès était trop avancé pour lui, politiquement et socialement. NEHRU a souligné que cette évolution a été beaucoup plus nette au lendemain de l'indépendance lorsque les liens de la lutte commune avaient disparu et que les divergences de tendances ont commencé à se faire jour.

Mais il y a une différence très importante entre le Parti du Congrès et l'Istiqlal : car si le Parti de GANDHI a conservé la direction du mouvement de libération sans interruption, l'Istiqlal a connu une véritable mutation dans ses masses et dans sa base et c'est, faute d'avoir tenu compte de cette mutation que la direction traditionnelle du parti s'est vue condamnée par cette base.

En effet, à partir de 1952, la "direction" du parti de l'Istiqlal a été en exil ou en prison. Les masses de militants se sont trouvées face à face avec le régime de répression et de violence du Général JUIN et du Général GUILLAUME. Au lendemain de l'exil de Sa Majesté le Roi, le 20 AOUT 1953, les militants de base se sont rendus compte que leur ligne d'action politique ne les avait point préparés à s'engager dans l'action directe pour faire échouer les plans d'intégration préparés par la faction réactionnaire de la colonie française au Maroc.

C'est donc, en AOUT 1953, et non le 25 Janvier 1959, que la véritable reconversion du parti s'est annoncée, avec la décision de la base d'organiser la résistance armée, indépendamment de la direction absente et défaillante. Quelques uns parmi ceux qui étaient à l'étranger comme M. ALLAL EL FASSI avaient seulement un rôle de propagande, et non de conception ou d'exécution.

Nous avons peut-être eu tort au lendemain de l'indépendance, faire marche arrière, en essayant de reconstituer le parti dans son intégralité, faisant confiance à la volonté de reconversion qui aurait dû s'affirmer. Mais la direction traditionnelle réinstallée a vite oublié la réalité que venait de vivre le parti quatre années durant et n'a pas voulu sanctionner cette montée, à partir de la base de forces vives et d'hommes nouveaux issus de la résistance ou de l'action syndicaliste.

Cette obstination a malheureusement conduit le parti à endosser les erreurs de certains de ses dirigeants traditionnels au moment où ils ont assumé des responsabilités gouvernementales. Ainsi en dénonçant l'échec de cette direction, le 25 Janvier 1959, la masse du parti de l'Istiqlal a tenu à rétablir la réalité du mouvement de libération et le débarrasser des mythes du passé.

Pour conclure sur ce point important et en terminer avec cette analyse quel sens donnez-vous aujourd'hui à la reconversion du parti de l'Istiqlal?

D'abord sur le plan de l'organisation, le parti repose maintenant sur des fondements démocratiques. Toutes les instances sont élues par les militants et le sens de la responsabilité collective de la Direction à chaque échelon est tout particulièrement souligné. Depuis quinze ans, que je participe à la vie du parti de l'Istiqlal, je suis obligé de constater que pour la première fois, nous avons pu réunir un conseil national représentant réellement le visage du Maroc militant, donc capable d'exprimer ses aspirations et de la conduire dans la voie de l'édification.

Mais c'est aussi un sursaut doctrinal qui s'est produit au lendemain du 25 JANVIER 1959. Il suffit de lire l'article I des statuts de la Confédération Nationale du Parti de l'Istiqlal pour se rendre compte que l'action du parti se trouve dorénavant inscrite dans un cadre bien précis. Voici ce texte :

"Le parti se propose de réunir tous les Marocains, hommes et femmes désireux de réaliser le progrès et le bien-être de la nation, de construire une société affranchie de toutes formes d'exploitation, et basée sur l'égalité des chances et des droits politiques, économiques et sociaux afin de procurer à chacun la sécurité et de la faire jouir du développement de la culture spirituelle et matérielle dans un monde d'amitié et de paix".

Vous avez parlé tout à l'heure d'hommes nouveaux venus de la résistance et du syndicalisme. Par quoi se caractérise à vos yeux la Résistance et les hommes qui en sont issus ?

Comme je vous l'ai dit, la Résistance a surgi de la base du parti de l'Istiqlal, et tout particulièrement de la base qui s'était constituée dans les cellules populaires de CASABLANCA, MARRAKECH, RABAT, FES, OUJDA et d'ailleurs. Or, la plupart de ces cellules prolétariennes étaient constituées par ce qu'on peut appeler une majorité néo-citadine, c'est-à-dire, des hommes à cheval sur la campagne et sur la ville, dont les parents présidaient encore dans la montagne ou dans la plaine et qui par conséquent, représentant un type neuf de militants formés au sein du parti entre les années 47 & 52. Pour nous c'est là un enrichissement immense qui a amené la naissance du mouvement de la Résistance et de l'Armée de libération, dont le recrutement fut essentiellement rural, et qui maintenant va nous permettre de cimenter l'union entre les ouvriers et les paysans, ce qui est indispensable à l'oeuvre d'édification nationale que nous entreprenons.

Quelle force représente à vos yeux
l'UNION MAROCAINE DU TRAVAIL pour
le Maroc ?

Tous les observateurs s'accordent pour dire que l'Union Marocaine du Travail représente un facteur de progrès économique et social considérable au Maroc et même dans l'ensemble du mouvement ouvrier africain. Car il importe de souligner que la Centrale marocaine constitue la plus importante centrale ouvrière de l'Afrique par ses effectifs, par son dynamisme et même par son origine. Car elle est issue de la lutte nationale, elle est le résultat de la prise de conscience politique et sociale d'une population au niveau du moyen-âge qui opère en plein XX^e siècle sa révolution industrielle et se trouve brusquement en contact avec une classe ouvrière européenne amenée par le Protectorat. Et c'est un avantage immense pour le Maroc que ce sens social se soit développé au contact de ces deux classes ouvrières même si l'administration coloniale s'était ingéniée à les maintenir dans une véritable ségrégation au point de réserver les droits sociaux, dont le syndicalisme, exclusivement aux Européens. Mais la nature a été plus forte que la législation coloniale : ce contact a donné naissance à une classe ouvrière marocaine consciente de ses droits et capables d'être un moteur de progrès économique, social et politique.

Les liens étroits qui existent entre la Confédération Nationale du Parti de l'Istiqlal et les syndicats permettent-ils de parler d'une "gauche" au Maroc dans le sens classique et traditionnel du terme. Dans l'affirmative une unification de cette gauche est-elle réalisable ?

Je voudrais préciser au préalable que les liens qui existent entre la Confédération Nationale du Parti de l'Istiqlal et les syndicats ne sont nullement et ne peuvent être des liens de dépendance. L'Union Marocaine du Travail est tellement jalouse de son indépendance vis-à-vis de toute formation politique qu'il ne peut s'agir que de liens idéologiques avec les militants syndicalistes, s'inscrivant dans l'idéal commun de progrès économique et social auquel nous sommes tous attachés. C'est cet idéal qui caractérise ce que l'on peut appeler la gauche marocaine. Cette gauche pourrait se définir comme l'ensemble des forces populaires qui, après avoir œuvré pour la libération politique du pays, s'emploient aujourd'hui à réaliser sa libération économique et sociale, et la construction de cette société nouvelle dont j'ai déjà parlé.

Comment se situent, par rapport à cette gauche les différents partis politiques existant actuellement au Maroc, tels que le Mouvement Populaire, le P.D.I., le Parti Communiste ?

Ce qu'on appelle le mouvement du 25 JANVIER 1959 a inauguré au Maroc une conception plus moderne des partis politiques. Alors qu'auparavant les partis se définissaient beaucoup plus comme un rassemblement ou par rapport à leur leader que par rapport à leur programme, c'est-à-dire un peu à la mode du Moyen-Orient dans les années 30, on peut dire que maintenant, de plus en plus, les partis à clientèle vont se distinguer nettement des partis basés sur un programme et une idéologie.

Déjà le sectarisme partisan qui avait été jusqu'alors une des caractéristiques de la vie politique au Maroc, tend à disparaître et l'on assiste à un véritable regroupement des forces qui se réclament d'un même idéal. Je pense que la tendance actuelle va vers la constitution d'une véritable union des forces patriotiques populaires qui ne laissera en dehors d'elle que les éléments réactionnaires rétrogrades, attachés à des privilèges ou à des situations acquises.

La reconversion qui s'est opérée au sein du Parti de l'Istiqlal se répercute donc actuellement sur l'ensemble des formations politiques et, déjà, des dirigeants du P.D.I. la plupart de ses militants sympathisent avec l'orientation de la Confédération Nationale du Parti de l'Istiqlal. Il en est de même des éléments authentiquement progressistes des autres formations.

Cette unification des forces vives est une des conditions requises pour le programme d'édification du pays que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de évoquer. N'est-elle pas aussi de nature à apporter une solution favorable au "contentieux", franco-marocain. Quel est de contentieux si je puis aborder maintenant les problèmes des rapports du Maroc et de la France.

En effet, le regroupement de nos forces conscientes et cohérentes est de nature à donner à l'opinion nationale une assise solide. Il permet au Gouvernement soucieux de se débarrasser des litiges qui n'ont cessé de peser sur l'évolution du Maroc depuis son indépendance de liquider ce contentieux afin de pouvoir se concentrer sur les tâches de construction.

On a constaté durant les années 1957-1958 que bien des problèmes concernant la liquidation des séquelles du régime colonial n'ont été que posés sans que leur solution ait été recherchée sérieusement. Et, ce, en raison de la faiblesse qui a caractérisé les gouvernements des premières années de l'indépendance et du manque de contacts intimes entre certains hommes de ces gouvernements et les masses populaires. Aujourd'hui, du fait des personnalités du Président et du Vice-Président du Conseil actuels, cette condition est en partie réalisée, et il me semble qu'il est possible d'aborder sérieusement le contentieux franco-marocain.

Ce contentieux comporte essentiellement deux aspects : l'un militaire, l'autre économique. Le contentieux militaire intéresse l'évacuation des troupes françaises stationnées au Maroc et rejoint le problème qui se trouve posé par la présence des forces espagnoles et des bases américaines. Quant au contentieux économique il intéresse tout particulièrement le statut de l'Institut d'émission qui vient d'être réglé et le sort des terres de colonisation que j'ai évoqué lors de notre premier entretien.

Quel serait, selon vous, la forme idéale que devrait prendre les rapports du Maroc et de la France ?

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il n'y a pas de forme idéale dans les rapports entre états, mais nous pouvons essayer de réaliser ce à quoi aspirent certainement nos deux peuples.

Pourtant des rapports harmonieux ne sauraient être conçus tant que les difficultés particulières à chacun des partenaires ne sont pas également éliminées.

Les problèmes communs sont ceux que je viens d'évoquer sur le plan militaire, et économique. Quant aux problèmes particuliers, il s'agit, pour nous, d'obtenir une stabilité dans l'organisation de notre pays, stabilité qui se trouve maintenant atteinte après les trois premières années de tâtonnements. Cela permet à notre Souverain d'envisager l'avenir avec confiance et sérénité. Mais cet avenir restera incertain tant que la France n'aura pas résolu, pour son propre compte, ses propres problèmes concernant tout particulièrement l'Algérie et les rapports nouveaux qui doivent s'établir entre elle et son ancien système colonial.

Comment jugez vous aujourd'hui l'apport culturel de la France au Maroc ? Dans quelle mesure peut-il vous aider à résoudre le problème que pose l'enseignement dans ce pays ?

C'est là un des aspects les plus importants des rapports déjà existants et qui doivent se développer entre le Maroc et la France. Il est certain que pour nous la culture française constitue un pont entre notre culture nationale et la technique moderne à laquelle nous accédons actuellement à travers la langue française. Un effort considérable doit être déployé pour développer notre culture nationale et l'harmoniser avec les exigences de la science et de la technique moderne, mais la place que pourra continuer à occuper la culture française sera toujours une place de choix. D'ailleurs le rôle joué par le personnel enseignant français dans notre pays est considérable. Au moment où nous devons faire face aux exigences de la scolarisation et la formation accélérée des cadres dont nous avons besoin, l'apport français est non seulement souhaitable, mais nécessaire. Il n'est pas, certes, exclusif, car nous voulons continuer à avoir des fenêtres largement ouvertes

Quelle est votre opinion sur "l'assistance technique". Comment en définiriez-vous les impératifs, les modalités, les limites ?

Je n'ai pas besoin de dire que "l'Assistance Technique" est pour nous indispensable si nous voulons réaliser nos plans d'épanouissement et de développement économique, social et culturel.

L'Assistance Technique devrait être pensée dans des conditions plus rationnelles qu'elle ne l'est maintenant. Je crois que nous ne profitons pas suffisamment de toutes les possibilités qui nous sont offertes sur le plan international, surtout en matière de techniciens.

En ce qui concerne tout particulièrement l'Assistance Technique apportée par la France et qui de loin, occupe une place prépondérante, elle doit être soumise à deux considérations essentielles :

Les responsables marocains doivent veiller à ce que je pourrais appeler le plein emploi de ces capacités techniques dont nous avons la chance de disposer alors que dans certains domaines il semble que des techniciens se trouvent sous-employés ou mal employés.

Sur un autre plan, l'assistance technique ne doit pas englober les fonctions qui dès maintenant ou dans de brefs délais peuvent être occupées par des Marocains, et je peux dire que dans l'intérêt du Maroc et de la France, l'Assistance Technique devrait faire sienne la devise de tout bon pédagogue qui veille à ce que ses élèves apprennent à se passer de lui.

Je n'ai pas un tempérament idéaliste mais j'aimerais poser aussi le problème de l'Assistance Technique sur un autre plan. Il me semble que l'Assistance Technique entre le Maroc et la France, par exemple, devrait pouvoir s'inscrire dans un cadre comparable à celui qui a servi à l'Assistance Technique de la Chine Communiste par l'Union Soviétique. La question d'idéologie est à la base naturellement de ce cadre mais un dépassement est sans doute nécessaire. Il apparaît réalisable en ce qui concerne les relations d'assistance technique entre les pays plus avancés et ceux qu'on appelle communément sous-développés. Car l'assistance technique ne doit pas être seulement une fonction rémunératrice pour l'ingénieur ou le professeur mais doit répondre à un idéal et c'est alors qu'apparaîtra cet indispensable moteur qui fera d'elle un véritable apostolat.

Avant d'atteindre ce stade, un long chemin reste à parcourir pour bannir les arrières pensées et faire taire d'un côté les velléités pseudo-impérialistes, d'un autre les susceptibilités et les appréhensions nationalistes.